



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'aménagement du territoire

Rapport

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 50, Loi édictant la Loi sur la sécurité civile visant à favoriser la résilience aux sinistres et modifiant diverses dispositions relatives notamment aux centres de communications d'urgence et à la protection contre les incendies de forêt

Procès-verbaux des séances des 19 et 20 mars 2024

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 1463-20240321

2024

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE MARDI 19 MARS 2024.....	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	2
AUDITIONS	3
DEUXIÈME SÉANCE, LE MERCREDI 20 MARS 2024	5
AUDITIONS (suite)	6

ANNEXES

- I. Personnes et organismes qui ont été entendus
- II. Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Première séance, le mardi 19 mars 2024

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 50, Loi édictant la Loi sur la sécurité civile visant à favoriser la résilience aux sinistres et modifiant diverses dispositions relatives notamment aux centres de communications d'urgence et à la protection contre les incendies de forêt (Ordre de l'Assemblée le 12 mars 2024, rétroactif au 27 février 2024)

Membres présents :

- M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francs), président

- M. Bonnardel (Granby), ministre de la Sécurité publique
- M^{me} Dionne (Rivière-du-Loup-Témiscouata)
- M. Fontecilla (Laurier-Dorion), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de sécurité publique
- M. Girard (Lac-Saint-Jean)
- M^{me} Jeannotte (Labelle)
- M^{me} Maccarone (Westmount-Saint-Louis), porte-parole de l'opposition officielle en matière de sécurité publique, en remplacement de M^{me} Setlakwe (Mont-Royal-Outremont)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Fédération québécoise des municipalités :

- M. Steven Larose, membre du conseil d'administration et maire de Montcalm
- M. Pierre Châteauvert, directeur des politiques

Union des municipalités du Québec :

- M. Michel Angers, président de la Commission de la sécurité publique et maire de Shawinigan
- M. Yves Létourneau, conseiller stratégique aux politiques

Association des gestionnaires en sécurité incendie et civile du Québec (AGSICQ) :

- M. Jean Melançon, coprésident de l'AGSICQ et directeur du Service incendie de l'agglomération de Longueuil
- M. Jean Bartelo, coprésident de l'AGSICQ et directeur et coordonnateur de la sécurité civile, Direction des incendies du service incendie de Repentigny
- M. Richard Amnotte, vice-président sécurité civile de l'AGSICQ et directeur adjoint et coordonnateur adjoint à la sécurité civile, Direction du service de sécurité incendie de Lévis
- M. Sylvain Mireault, directeur général

Société de protection des forêts contre le feu :

- M. Daniel Cantin, président du conseil d'administration
- M. Éric Rousseau, directeur général
- M. Stéphane Caron, coordonnateur à la prévention et aux communications

Croix-Rouge canadienne – Québec :

- M. Pascal Mathieu, vice-président, Québec
- M^{me} Claudie Laberge, directrice principale, programmes de la gestion des urgences

Association des centres d'urgence du Québec :

- M^{me} Carole Raïche, présidente et directrice générale, Centre d'appel d'urgence des régions de l'Est du Québec
- M. Pascal Roberge, vice-président et directeur général, Centre de communication santé Estrie
- M^{me} Patricia Chouinard, administratrice et coordonnatrice 9-1-1, Centre d'urgence 9-1-1 de la Ville de Lévis

Sûreté du Québec :

- M. Patrick Marchand, inspecteur-chef et directeur des mesures d'urgences

Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador :

- M. Maxime Diamond, directeur de l'habitation et gestion des urgences, W8banaki
- M. Damien Lavigne, spécialiste en gestion des urgences, W8banaki

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 9 h 46, M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francs) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission du remplacement.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Bonnardel (Granby), M^{me} Maccarone (Westmount-Saint-Louis) et M. Fontecilla (Laurier-Dorion) font des remarques préliminaires.

AUDITIONS

La Commission entend la Fédération québécoise des municipalités.

À 10 h 45, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Union des municipalités du Québec.

À 11 h 29, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Association des gestionnaires en sécurité incendie et civile du Québec.

À 12 h 09, la Commission suspend ses travaux jusqu'après les avis touchant les travaux des commissions.

À 15 h 16, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend la Société de protection des forêts contre le feu.

À 16 h 04, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Croix-Rouge canadienne – Québec.

À 16 h 55, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 6 minutes.

La Commission entend l'Association des centres d'urgence du Québec.

À 17 h 43, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Sûreté du Québec.

À 18 h 31, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador.

À 19 h 08, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mercredi 20 mars 2024, après les avis touchant les travaux des commissions.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Félix Fortin-Lauzier

Sébastien Schneeberger

FFL/cv

Québec, le 19 mars 2024

Deuxième séance, le mercredi 20 mars 2024

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 50, Loi édictant la Loi sur la sécurité civile visant à favoriser la résilience aux sinistres et modifiant diverses dispositions relatives notamment aux centres de communications d'urgence et à la protection contre les incendies de forêt (Ordre de l'Assemblée le 12 mars 2024, rétroactif au 27 février 2024)

Membres présents :

M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francs), président

M. Bonnardel (Granby), ministre de la Sécurité publique

M^{me} Dionne (Rivière-du-Loup-Témiscouata)

M^{me} Dufour (Mille-Îles) en remplacement de M. Ciccone (Marquette)

M. Gagnon (Jonquière)

M. Girard (Lac-Saint-Jean)

M^{me} Jeannotte (Labelle)

M^{me} Labrie (Sherbrooke) en remplacement de M. Fontecilla (Laurier-Dorion)

M^{me} Maccarone (Westmount-Saint-Louis), porte-parole de l'opposition officielle en matière de sécurité publique, en remplacement de M^{me} Setlakwe (Mont-Royal-Outremont)

Témoins (par ordre d'intervention) :

M. Yan Boulanger, chercheur en écologie forestières, Ressources naturelles Canada, Centre de foresterie des Laurentides, et M. Jonathan Boucher, chercheur scientifique sur les incendies de végétation, Service des forêts, Ressources naturelles Canada

Corporation des services d'ambulance du Québec :

D^r Sébastien Toussaint, président

M. Sylvain Bernier, vice-président

M. Jocelyn Beaulieu, directeur général

Conseil de l'industrie forestière du Québec :

M. Jean-François Samray, président-directeur général

M. Éric Couture, vice-président aux opérations, Groupe Crête

M. Jonathan Perron, directeur, Foresterie Lac St-Jean-Mauricie, Produits forestiers
Résolu

M^{me} Caroline Flaschner, analyste principale en politiques et pratiques forestières

Institut national de santé publique du Québec :

M. Pierre-Gerlier Forest, président-directeur général

D^{re} Lise Laplante, responsable scientifique en sécurité civile

M^{me} Christiane Thibault, directrice de la santé environnementale, au travail et de la toxicologie

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 14, M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francis) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

AUDITIONS (suite)

La Commission entend M. Yan Boulanger et M. Jonathan Boucher.

À 12 h 04, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Corporation des services d'ambulance du Québec.

À 12 h 50, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures.

À 15 heures, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend le Conseil de l'industrie forestière du Québec.

À 15 h 44, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Institut national de santé publique du Québec.

M. le président dépose les mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus (annexe II).

À 16 h 22, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux au mardi 26 mars 2024, à 9 h 45, où elle entreprendra un autre mandat.

La secrétaire suppléante de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Ann-Philippe Cormier

Sébastien Schneeberger

APC/cv

Québec, le 20 mars 2024

ANNEXE I

Personnes et organismes qui ont été entendus

Personnes et organismes qui ont été entendus

Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador	012M
Association des centres d'urgence du Québec	004M
Association des gestionnaires en sécurité incendie et civile du Québec	
Boucher, Jonathan	010M
Boulangier, Yan	010M
Conseil de l'industrie forestière du Québec	014M
Corporation des services d'ambulance du Québec	009M
Croix-Rouge canadienne - Québec	011M
Fédération québécoise des municipalités	006M
Institut national de santé publique du Québec	015M
Société de protection des forêts contre le feu	007M
Sûreté du Québec	
Union des municipalités du Québec	005M

ANNEXE II

Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Mémoires des personnes et organismes qui n'ont pas été entendus

Association des directeurs généraux des municipalités du Québec	008M
Association des directeurs municipaux du Québec	013M
Association québécoise des bénévoles en recherche et sauvetage	001M
Robindaine, Kévin	002M
Ville de Gatineau	003M
Ville de Québec	016M